

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

Saint-Brieuc le 24 novembre 2025

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Vous êtes prié (e) d'assister à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra

**Dans la salle polyvalente du Collège Le Braz, 46 rue du 71^{ème} R.I. à Saint-Brieuc,
le mercredi 17 décembre 2025 à 14H00**

sous la présidence de Maryvonne BALLAY et en présence de Monsieur Pierre TRONCHON, Président de l'UTL Bretagne

Ordre du jour

- Rapport d'activités
- Rapport Financier
- Approbation des rapports et quitus au Conseil d'Administration
- Affectation du résultat
- Rapport d'orientation
- Proposition de maintien du tarif de l'adhésion
- Intervention de M. Pierre TRONCHON, Président de l'UTL Bretagne
- Election du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration :
**Monsieur Jacques GUENGANT, Monsieur Francis JACQUEMIN, Monsieur Olivier NOUEL,
Madame Monique RAPHAEL**
- Election en tant que candidats :
Madame Marie-Laure BOREL-LOZACH – Monsieur Jérôme BOUSSER – Monsieur Renaud RHIM
- **2 postes vacants**

Outre le tiers sortant, d'autres personnes peuvent proposer leur candidature pour étoffer notre Conseil d'Administration.

Nous vous invitons donc vivement à poser votre candidature.

Les adhérents postulant à un poste d'Administrateur devront adresser leur candidature, par écrit, à la Présidente de l'Association, au moins dix jours avant l'Assemblée Générale.

La carte d'adhérent sera demandée à l'entrée de la salle.

Pour l'émargement de la feuille de présence, 3 bureaux seront aménagés.

Les porteurs de pouvoirs émargeront dans le même bureau pour eux-mêmes et pour leur (s) mandant (s).

Pour le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée, vous pourrez renvoyer au siège de l'U.T.L. le pouvoir joint à la présente convocation, après l'avoir complété et signé. Le vote par procuration est autorisé à raison de **trois pouvoirs au maximum** par personne présente. La Présidente, par souci d'équité, demande de ne pas rédiger de pouvoir en son nom.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2024 et les statuts peuvent être consultés au siège de l'Association.

Un moment de convivialité sera partagé à l'issue de cette Assemblée Générale.

Veuillez agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

***La Présidente
Maryvonne BALLAY***

PROCURATION

Je soussigné (e) N° Adh : constitue pour mandataire

M

Auquel il donne pouvoir de, pour lui et en son nom :

- Assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE de Saint-Brieuc**, 18 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie qui se tiendra **le Mercredi 17 décembre 2025, au Collège Le BRAZ, 46 rue du 71^{ème} R.I. à St-Brieuc, à 14 heures précises**.
- Prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes.
- Prendre toutes les décisions et généralement faire le nécessaire au nom du soussigné.

Fait à le

Signature

APPEL A CANDIDATURE A UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Je soussigné (e) N° Adhérent:

vous prie de bien vouloir prendre note de ma candidature à un poste d'administrateur
dans l'association Université du Temps Libre de SAINT-BRIEUC

Fait à le

Signature

Nous restons à votre disposition pour toutes informations que vous pourriez avoir besoin. Merci de nous contacter par e-mail, nous vous rappellerons.